



1

Jours

Le droit de la concurrence - Initiation

dans JURIDIQUE - DROIT DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION / Réf : JUR-DRSO-9

Objectifs de la formation

- Gérer les notions essentielles du droit de la concurrence
- Améliorer la sécurité juridique des contrats commerciaux
- Identifier les situations à risques et savoir comment adapter ses pratiques afin qu'elles soient conformes aux dispositions légales

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner les principes fondamentaux du droit de la concurrence

- Qu'est-ce que le droit de la concurrence ?
- Ses objectifs Ses caractéristiques
- Ses sources et fondements
- Son évolution
- Les autorités en charge de la concurrence

2. Définir et identifier les enjeux de la concurrence déloyale

- Qu'est-ce qu'un acte de concurrence déloyale ?
- Les différentes formes de l'acte de déloyauté
- Identification des chefs de préjudice
- Le lien de causalité
- La sanction de l'acte de déloyauté

Après-midi

3. Examiner la protection des opérateurs

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIOFORMATION

DEFI3
TRANSFORME VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- Dans le cadre de la formation des contrats
- Dans le cadre de l'exécution des contrats
- Dans le cadre de l'extinction des contrats
- La sanction des pratiques restrictives de concurrence

4. Identifier les règles organisant la protection du marché

- Présentation et définition du droit anti-trust
- Champ d'application du droit anti-trust
- Le droit des pratiques anticoncurrentielles (l'entente, l'abus de domination et les concentrations économiques)
- La sanction des pratiques anticoncurrentielles

Pré-requis

Avoir des bases en droit de la concurrence

Public cible

Juristes, avocats ou toute personne amenée à gérer des problématiques relatives au droit de la concurrence

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

